MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DU STATUT POUR BIEN MANAGER

Appréhender les points essentiels de la FPT pour manager vos équipes

1 JOUR, 7 HEURES

MANAGEMENT PUBLIC

CODE : GRH07

Objectifs de la formation

Maîtriser le vocabulaire du statut

Utiliser les principales règles statutaires pour manager au mieux vos équipes

Parmi nos formateurs

- **Glay Florian**
  Directeur des Ressources humaines de la collectivité de Pontault-Combault,

Public concernés

- Tout encadrant ayant besoin de maîtriser les fondamentaux du statut pour se positionner en relais du service RH et en conseil de ses collaborateurs et assumer ses responsabilités de manager ; Directeur(trice) Général(e) des Services ; Directeur(trice) Général(e) Adjoint(e);Conseiller en Carrière dans la Fonction Publique

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 695,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 760,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 895,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 960,00 €HT

La Loi TFP du 6 août 2019 et ses impacts sur la gestion des RH

Comprendre les points clés des 3 statuts de la fonction publique

- Statut et statuts : des accès différenciés à l'emploi public
- Repérer les différents statuts présents dans l'administration pour appliquer les règles adéquates
- Comprendre les voies d'entrées dans la fonction publique et les conditions requises
- Les impacts de la loi TFP du 6 août 2019

Connaître les différents modes d'accès au fonctionnariat

- Comprendre la différence entre concours et examens
- Savoir différencier les différents concours et les conditions spécifiques
- Comment d'effectue le recrutement direct
- Quels sont les modes de recrutement dérogatoires : travailleurs handicapés, Parcours d'Accès aux Carrières de la Fonction publique (PACTE), lois de résorption de l'emploi précaire

Quels sont les droits et obligations des fonctionnaires

- Inventaire des différents droits et devoirs rattachés au statut

Carrière des fonctionnaires : comprendre les différentes modalités de progression possibles et associer la terminologie et la procédure correspondantes

- Connaître les grands concepts de la carrière
- L'avancement d'échelon et l'avancement de grade
- La promotion de corps ou promotion interne

Positions administratives : repérer les différences, leurs objets, les conditions et modalités de mobilitéPositions administratives : repérer les différences, leurs objets, les conditions et modalités de mobilité

- L'activité : mise à disposition, mobilité de l'agent en activité (mutation, affectation), droit à la rémunération et composants de la rémunération
- Le détachement : différents types de détachements, conditions et durées, principales conséquences en matière de carrière, de retraite, de protection sociale, modalités de réintégration
- La disponibilité : différents types de disponibilités, initiative, conditions et durées, modalités et procédures de la mise en disponibilité, modalités de réintégration
- Les autres positions administratives : congé parental, position hors cadre, service national et réserve opérationnelle

Maîtriser les grandes règles de la durée du travail et de gestion des congés

- Savoir définir le temps de travail : durée annuelle du travail, durée hebdomadaire du travail et durée quotidienne du travail
- Les modifications liées à la loi TFP du 6 août 2019
- Le temps partiel : conditions, modalités et procédure
- Calcul du droit à congé : principe général, dispositions particulières et exercice du droit à congé
- Le compte épargne temps : définition, conditions d'ouverture, utilisation et alimentation

Connaître les principaux éléments de la rémunération

- Les éléments obligatoires : le traitement indiciaire, le SFT, l'IR, la NBI
- Les éléments facultatifs : le régime indemnitaire
- Les charges : patronales et ouvrières, impôts et taxes

Quels sont les différents cas de figure entraînant la perte de la qualité de fonctionnaire

- La perte de l'une des conditions de recrutement
- La révocation : pour faute, pour insuffisance professionnelle, pour inaptitude physique
- Les impacts de la loi TFP du 6 août 2019
- L'abandon de poste

La gestion de la retraite

Dates

Classe virtuelle	Paris
14/05/2024	12/11/2024
12/11/2024	

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.